



5 animateurs engagés du Groupe France Télévisions s'associent à ecosystem dans une campagne de sensibilisation au recyclage

Au lendemain de la soirée événement « l'Émission pour la Terre » diffusée sur France 2 le 15 octobre, les animateurs et les médias du Groupe France Télévisions poursuivent leur engagement en faveur de la préservation de l'environnement, aux côtés d'**ecosystem**.

5 animateurs se mobilisent jusqu'au 24 novembre avec l'éco-organisme pour sensibiliser les Français au devenir de leurs appareils électriques.

Stéphane Bern, Thomas Isle, Agathe Lecaron, Laurent Romejko et Tiga : 5 personnalités connues des Français ont accepté de parler de leurs convictions, pour aider ecosystem à expliquer au grand public « pourquoi ».

Lorsque des animateurs de télévision s'engagent :

C'est avant tout une histoire de conviction personnelle. C'est à leur initiative que Tiga (Échappées Belles) Agathe Lecaron (La maison des maternelles), Laurent Romejko (Météo, des Chiffres et des Lettres), Stéphane Bern (Secrets d'Histoire) et Thomas Isle (La Quotidienne) ont décidé de prendre part au projet d'**ecosystem**. En offrant de leur temps et de leur image, ils ont accepté d'expliquer avec leurs mots et leurs propres expériences pourquoi il est urgent de bien recycler.

La seconde vie des appareils électriques et électroniques en 5 messages et actes concrets :

1) Recycler, c'est protéger notre patrimoine

Qui d'autre que **Stéphane Bern** peut convaincre que le recyclage c'est d'abord une question de mieux vivre. Chez soi, dans son quartier ou son village, nous nous sentons mieux dans un environnement rangé et propre.

C'est d'ailleurs cette nécessité de protéger notre cadre de vie qui nous pousse à ranger et à se débarrasser d'objets inutiles...Mais pas n'importe comment bien sûr !

S'ils fonctionnent encore, ils peuvent être donnés à une association ou s'ils sont hors d'usage, ils peuvent être apportés en déchetterie ou en magasin. Les appareils seront ensuite confiés à **ecosystem** qui organise leur fin de vie conformément aux normes environnementales.

2) Recycler, c'est protéger la santé de nos enfants

La santé de nos enfants est un sujet de préoccupation majeur. C'est la raison pour laquelle **Agathe Lecaron**, présentatrice de la Maison des Maternelles, a décidé de sensibiliser les Français aux enjeux de dépollution des appareils électriques.

Le réfrigérateur un très bon exemple : seul un recyclage au moyen de solutions recommandées par **ecosystem** (reprise à la livraison, apport en magasin ou en déchetterie) permet d'extraire les gaz frigorigènes dont certains ont un pouvoir de réchauffement climatique 10 000 fois supérieur à celui du CO₂*.

En France, 11 usines de recyclage permettent d'extraire ces gaz, à la seule condition, que tous les réfrigérateurs, congélateurs ou climatiseurs soit confiés à la filière de recyclage agréée.

3) Recycler, c'est protéger notre environnement

Laurent Romejko sait de quoi il parle : « l'impact de l'activité humaine sur le climat est une réalité sur laquelle il faut agir ». La seule activité de recycler, c'est-à-dire de réutiliser des

matières premières, permet d'éviter le rejet de 67 000 tonnes de CO₂ **soit l'équivalent de 600 000 trajets Lille-Marseille en voiture.**

La dépollution des gaz frigorigènes correspond à l'équivalent de 1,7 million de tonnes de CO₂** éliminées en plus.

Comme le dit Laurent Romejko : « *les chiffres sont importants, mais surtout quand ils sont suivis d'actions* ».

4) Recycler, c'est protéger nos ressources

Le combat de **Tiga** : « *il faut préserver nos ressources naturelles* ». Animatrice qui part à la rencontre de populations dans le monde entier, Tiga est sensible à l'exploitation intensive des ressources de notre planète.

Pourtant il existe un véritable gisement à nos pieds, celui contenu dans nos appareils électriques et électroniques inutilisés et qui pourraient être recyclés.

77% d'une cafetière, 82% d'un lave-linge ou 84% d'un ordinateur portable peuvent être recyclés*** si les appareils sont confiés à **ecosystem**. Autant de ressources (cuivre, aluminium, pétrole, etc.) qui seront préservées et qui pourront être réutilisées dans le cycle de fabrication de produits neufs.

5) Recycler, c'est protéger nos emplois

La filière du recyclage des équipements électriques et électroniques est source d'activités pour 7000 personnes**** en France.

Usines de recyclage, prestataires de transport ou associations de l'économie sociale et solidaire : les métiers du recyclage sont d'une grande diversité et font appel à des qualifications très variées qui permettent souvent le retour à l'emploi.

Comme l'indique **Thomas Isle** : « *donner un équipement de première nécessité comme un frigo, une plaque chauffante ou une cafetière, procure des ressources à des associations solidaires et permet de faire un geste en faveur des plus démunis* ».

Retrouvez le dispositif du 11 octobre au 24 novembre

- En télé, sur les chaînes France 2, France 3 et France 5 du 11 octobre au 3 novembre
- En replay sur france.tv du 28 octobre au 24 novembre
- En radio sur France Inter et France Bleu du 18 octobre au 20 novembre

Contact presse :

Mélissa Bire - 06 50 02 16 38 – mbire@es-r.fr

Caroline Villedieu – 06 75 00 55 75 – cvilledieu@agence-cia.com

Valérie Blondeau – 01 56 22 62 52 – valerie.blondeau@francetvpub.fr

A propos : **ecosystem** est un éco-organisme c'est-à-dire une entreprise à but non lucratif d'intérêt général, agréée par les pouvoirs publics pour gérer les appareils ménagers et professionnels complexes usagés et prolonger leur durée de vie sous forme d'appareils rénovés ou réutilisés ou sous forme de nouvelles matières premières recyclées et dépolluées.

En savoir + : www.ecosystem.eco Facebook <https://www.facebook.com/ecosystem.eco/> Twitter [@ecosystem_eco](https://twitter.com/ecosystem_eco)

A propos : FranceTV Publicité

FranceTV Publicité est la régie publicitaire du groupe France Télévisions, qui totalise 28,5% de PdA TV en France (soit 30 millions de téléspectateurs quotidiens en moyenne), une audience digitale de 30M de Visiteurs Uniques Mensuels et 806 millions de vidéos vues par mois sur toutes ses plateformes numériques (france.tv, réseaux sociaux, partenaires). En 2018, elle affiche un CA de 396 millions d'euros. La régie compte 300 collaborateurs et commercialise les espaces publicitaires de près de 40 chaînes de télévision, parmi lesquelles France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô, les 1ères, TV5Monde, France 24, les grandes chaînes de Fox Networks Group, du Groupe Turner, de NBC Universal, Trace Urban, Melody..., ainsi que près de 30 sites internet et applications mobiles, comme france.tv, francetv sport, franceinfo, Culturebox, Météo-France, Radio France, Brut, plusbellelavie, aldocteurs.fr.....

* Impact du gaz fluoré CFC-12 contenu dans les réfrigérateurs, source GIEC-IPCC 5ème rapport d'évaluation (2013).

https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/03/WG1AR5_SummaryVolume_FINAL_FRENCH.pdf

** Voir publications ecosystem :

https://www.ecosystemes.fr/uploads/documents/2_Publications%20Ecosyst%3%A8mes/09_Indicateurs%20environnementaux%202018/indicateurs-environnementaux-2018.png

***Source Ademe : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/registre-eee-donnees-2017-201711-synthese.pdf>

****Voir le rapport OCAD3E (2017) > https://www.eco-systemes.fr/uploads/documents/4_Autres%20documents/Projet%20OCAD3E/OCAD3E-projet-p9-Rapport-final-janvier-2017.pdf